

Vœu déposé par le Groupe PRG



Parti Radical de Gauche

Monsieur le Président, Chers collègues,

Le Conseil général s'est engagé depuis 2004 à proposer un haut niveau de service à la population. Nous prendront pour exemple la mise en place des Maisons de la Solidarité et des familles, installées sur l'ensemble du territoire. Les services publics constituent, en effet, un élément indéniable de la qualité de vie dans notre département.

Parmi ces services publics, La Poste est sans doute celui qui participe le plus au maintien du lien social, notamment dans les zones rurales.

Notre rôle, notre devoir d'élus locaux est donc de veiller à ce que le service public postal soit assuré et pérennisé, au nom des valeurs que nous portons et qui fondent notre engagement auprès des Isariennes et Isariens.

Nous vous proposons donc, mes chers collègues, d'approuver le vœu suivant :

Le Conseil général de l'Oise, réuni en séance, affirme que le service public de La Poste appartient à toutes et à tous.

- Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social :

- a. service universel du courrier et de la presse,
- b. accessibilité bancaire
- c. présence postale territoriale.

- Considérant que le gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes au 1er janvier 2011.

- Considérant qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois.

- Considérant que la population a son mot à dire sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.

Le Conseil général de l'Oise :

- Se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009.
- Demande la tenue d'un référendum sur le service public postal.

Monsieur le Président, mes chers collègues, la privatisation de La Poste a certes une dimension nationale, mais cela concerne toutes les collectivités territoriales et par conséquent le Conseil général de l'Oise.

Le Gouvernement et La Poste sont explicites dans leur choix : transformer l'établissement public en société anonyme. Cette opération, purement idéologique, serait inutile et néfaste pour les usagers et les salariés. Prétendre que des actionnaires accepteraient de rogner sur leurs dividendes pour financer le service public est une hypocrisie ou une naïveté.

Pour le maintien d'un niveau de service public dans l'ensemble des territoires, pour le maintien d'une qualité de vie pour chaque Isariennes et Isariens, nous vous proposons donc d'adopter ce vœu, présenté par le groupe Radical de Gauche.